

Image not found or type unknown



Restitution effets personnels suite à décès

Par **Kunéconde**, le **21/03/2024** à **22:56**

Bonjour,

Mon conjoint de PACS est subitement décédé, nous n'avions pas fait de testament. Sa fille hérite de tout et dans les biens immobiliers qu'elle possède maintenant, il y a mes effets personnels. elle dit avoir débarrassé les lieux pour les avoir mis en vente. Que puis-je faire pour récupérer les affaires ou la poursuivre ?

Merci